



Maturité professionnelle TASV – Technique, Architecture et Sciences de la Vie (MP1) intégrée à l'apprentissage

La maturité professionnelle atteste de l'acquisition d'une formation générale approfondie qui complète un apprentissage sanctionné par un certificat fédéral de capacité (CFC).

Elle permet principalement l'accès à la procédure d'admission dans une Haute Ecole Spécialisée (HES).

Voie intégrée (MP1)

La maturité professionnelle est préparée parallèlement au CFC, pendant l'apprentissage. Les cours de maturité ont lieu chaque semaine durant l'entier de la formation.

Branches enseignées : français, mathématiques, allemand, anglais, sciences naturelles, économie et droit, histoire et institutions politiques, interdisciplinarité.

Titre décerné : Maturité professionnelle technique, architecture et sciences de la vie